

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA14-0013 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Notification par l'état français auprès de la commission Européenne sous le n°0679.

Norme Produit

NF EN 14041:2005 « Revêtements de sols résilients, textiles et stratifiés –
Caractéristiques essentielles »

A la demande de :	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE
Marque(s) commerciale(s) :	TRAFIC COMPACT 33 TRAFIC COMPACT 43 SARLON TRAFIC COMPACT 33 SARLON TRAFIC COMPACT 43 SARLON PRIMEO COMPACT 33 SARLON PRIMEO COMPACT 43 SARLON COMPACT 33 SARLON COMPACT 43
Usine(s) de production :	L'usine de production figure dans le rapport d'essai associé
Description sommaire :	Revêtement de sol (description détaillée au paragraphe 2)
Date du rapport :	21 janvier 2014

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 5 pages.

Modification du document RA08-0135 pour ajout de nouvelles marques commerciales.

Le document RA14-0013 du 21 janvier 2014 annule et remplace le document RA08-0135 du 03 avril 2008.

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

2. Description du produit

Revêtements de sol vinyliques hétérogènes « TRAFIC COMPACT 33 » et « 43 » collés sur sous-couche « SARLIBASE TE », essayés en pose libre sur panneau de particules de bois de 22 mm d'épaisseur.

Revêtements de sol constitués comme suit :

- Une couche de vernis à base de polyuréthane appliquée à raison de 15 g/m².
- Une couche d'usure transparente à base de polychlorure de vinyle d'épaisseur 0,65 mm (réf. 33) et 0,70 mm (réf. 43).
- Une couche intermédiaire compacte à base de polychlorure de vinyle renforcée par un voile de verre.
- Une couche d'envers à base de polychlorure de vinyle compact.

Masse surfacique nominale totale du revêtement : 2,4 kg/m².

Épaisseur nominale totale du revêtement : 2 mm.

Masse surfacique mesurée de la sous-couche « SARLIBASE TE » : environ 1360 g/m².

Épaisseur mesurée de la sous-couche « SARLIBASE TE » : environ 1,6 mm.

Coloris : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE	ES541130567	Dossier de modification	-
		ES541070934	RA08-0135	EN ISO 9239-1:2002

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus Moyennes
EN ISO 9239-1	TRAFIC COMPACT 33	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	8,17 574
	TRAFIC COMPACT 43	1	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	8,20 538

Méthode d'essai	Conformément à la norme NF EN14041, il n'est pas nécessaire de réaliser cet essai pour classer ce produit.
EN ISO 11925-2	

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 12.6 et 12.9.2 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées
B_{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} - s1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Une épaisseur nominale totale de revêtement de 2 mm.
- Une masse surfacique nominale totale de revêtement de 2,4 kg/m².
- Une épaisseur de sous-couche « SARLIBASE TE » d'environ 1,6 mm.
- Une masse surfacique de sous-couche « SARLIBASE TE » d'environ 1360 g/m².

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Collé sur sous-couche « SARLIBASE TE » et l'ensemble en pose libre sur tout support panneau dérivé du bois de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ et sur tout support de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$ classé A2_{fl}-s1 ou A1_{fl}.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de performance du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre du Règlement européen sur les Produits de Construction (règlement UE n° 305/2011).

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai.

Champs-sur-Marne, le 21 janvier 2014

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT